



LE CFSI

Le CFSI est une plateforme qui regroupe des organisations impliquées dans la solidarité internationale. La diversité fait partie de son identité : il regroupe ainsi des associations locales, nationales, de toutes tailles, mais aussi des syndicats et des collectivités territoriales.

Ses activités se concrétisent essentiellement par le soutien financier à des initiatives locales. Les membres et les partenaires du CFSI les mettent en œuvre grâce à l'engagement solidaire des donateurs du CFSI et aux fonds mobilisés auprès de bailleurs publics et privés, notamment l'Agence française de développement et la Fondation de France.

Pour chacun des programmes, un comité comprenant des intervenants bénévoles spécialisés sur une thématique, des représentants d'organisations membres et des salariés du CFSI étudie les propositions de projets. Le bureau du CFSI, composé de 4 personnes élues, en assure la validation. Chaque action fait l'objet d'une convention avec le porteur. Elle est alors suivie de manière précise et s'intègre à des programmes plus vastes et une réflexion plus globale. Ceux-ci peuvent faire l'objet d'évaluations externes et d'audits.

L'équipe salariée se structure en trois métiers : l'animation de réseaux d'échanges et d'espaces collectifs, la mobilisation de ressources financières pour accompagner les projets et enfin la production et diffusion de connaissances issues des programmes.

POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION DURABLES ET SOLIDAIRES

Promotion pour l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest (Pafao)

En Afrique de l'Ouest, le secteur agricole emploie près des deux tiers de la population. Cependant, les produits importés de l'étranger concurrencent la production locale. Face au changement climatique, aux crises sécuritaires et à l'inflation bondissante, les paysans et paysannes éprouvent de nombreuses difficultés à vivre de leur activité. Les populations rurales sont les premières à souffrir de la faim.

Pour répondre à ces enjeux, le programme Pafao renforce la capacité de l'agriculture paysanne et des métiers artisanaux de la transformation, la commercialisation et de la restauration, à nourrir les villes et les zones rurales.

Alimentation scolaire

Le CFSI a engagé un travail sur la promotion de l'alimentation scolaire au Bénin, au Burkina Faso, au Sénégal, au Togo, et depuis peu au Ghana. Concrètement, le CFSI finance des projets de terrain visant à développer les cantines scolaires. Et pour faire évoluer les législations, le CFSI et ses partenaires coordonnent le suivi des situations au niveau national et l'animation d'échanges réunissant organisations paysannes, administrations, partenaires

ALIMENTTERRE

Depuis 2001, le CFSI réunit des professionnels de la sensibilisation, de la formation, de l'enseignement, de la solidarité internationale et de la transition agricole autour de valeurs communes en faveur d'une agriculture et une alimentation durables et solidaires.

En 2025, le Festival international ALIMENTTERRE s'est tenu comme chaque année du 15 octobre au 30 novembre en France et dans 15 pays.

Le CFSI soutient des projets innovants, portés par des organisations locales, centrés sur le lien entre agriculture paysanne et les marchés locaux.

En 2025, 18 nouveaux projets ont été soutenus dans les pays suivants : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo. Ils portent sur la valorisation et la mise en marché de divers produits locaux sains et nutritifs (lait, fruits et légumes, céréales, légumineuses, protéagineux, tubercules,...), la sensibilisation au consommateur local, l'alimentation scolaire, ou encore la certification de produits de qualité.

techniques et société civile. Cette méthode favorise un dialogue structuré, fondé sur des données probantes, et renforce la capacité d'influence collective des organisations de producteurs auprès des instances gouvernementales.

L'approche du CFSI repose sur un principe central : faire des cantines scolaires un moteur du « consommateur local » et du droit à l'alimentation.

Plus de 2 800 projections ont été organisées (dont 42% en milieu scolaire) et ont permis de sensibiliser plus de 118 000 citoyens et citoyennes sur l'agriculture durable, les impacts de nos choix de consommation, les politiques agricoles, les interdépendances de nos systèmes alimentaires mondialisés, avec un accent sur leur lien avec les dérèglements climatiques et la perte de biodiversité.

Coopérer Autrement En Acteurs de Changements (CAAC)

Ce programme soutient des initiatives de coopération entre acteurs associatifs, chercheurs et étudiants, responsables politiques et entrepreneurs du monde entier, qui se réunissent autour de problématiques partagées : insertion professionnelle, droits des travailleurs, transition écologique, développement économique local, ...

En 2025, près de 20 projets étaient soutenus par le CFSI : renforcement du pouvoir d'agir des jeunes entre la France, Haïti, le Sénégal et le Liban, promotion des droits travailleurs entre l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la France, sensibilisation des jeunes au changement climatique entre la Colombie, Cuba, l'Espagne, la France et le Salvador, ...

Comité Français pour la
Solidarité Internationale

info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

17 rue de Châteaudun - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 83 88 50

cfsi.asso
 cfsi.bsky.social

Comité Français pour la
Solidarité Internationale

Toutes les informations contenues dans ce document sont issues des rapports annuel (moral et d'activité) et financier 2025 disponibles sur le site internet du CFSI www.cfsi.asso.fr ou obtenus sur simple demande écrite.



ESSENTIEL 2025

Comité Français pour la Solidarité Internationale



Blandine WINDE
Membre d'une
coopérative de femmes
à Touru, Bénin

« Nous cultivons du riz dans la saison pluvieuse et nous le transformons après les récoltes lors de la saison sèche afin de le vendre sur les marchés. Ce projet nous a aidé à surmonter les difficultés de notre coopérative. Grâce à ce projet notre production est meilleure et nous vendons plus. Nous utilisons cet argent pour subvenir à nos besoins et à ceux de nos enfants. »

Dans un monde traversé par les conflits, les replis et les fractures, votre générosité est un acte de résistance et votre fidélité est bien plus qu'un soutien. Résister, c'est refuser que la pauvreté, les inégalités ou le fatalisme aient le dernier mot. C'est croire que des femmes et des hommes, ici et ailleurs, peuvent bâtir un avenir plus juste lorsqu'ils disposent des moyens d'agir et qu'aucun peuple ne doit être laissé seul face aux défis qu'il affronte. Au CFSI, nous croyons que la solidarité internationale est un engagement entre égaux, fondé sur la confiance, le partage et l'action commune.

Comme nous y invitait Stéphane Hessel, ancien président du CFSI, l'indignation n'a de sens que si elle conduit à l'engagement. Grâce à vous, cette solidarité devient une force qui résiste au renoncement et fait grandir l'espoir. Avec nos partenaires en Afrique et ailleurs, nous soutenons celles et ceux qui cultivent, entreprennent, innovent et défendent leur droit à vivre dignement.

Merci de faire vivre, à nos côtés, cette espérance active.



Françoise Bernon
Présidente du CFSI

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Une plateforme de
25 organisations de solidarité
internationale.

Près de **100 actions de solidarité
accompagnées**, principalement
en Afrique.

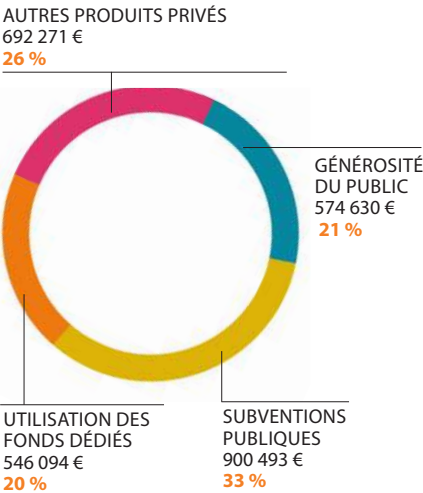
Un réseau de **3 900 organisations**
locales pour promouvoir le droit à
l'alimentation.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 2025



Le CFSI a établi le CROD (compte de résultat par origine et destination) conformément au règlement comptable 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. La colonne de gauche présente l'ensemble des produits collectés par le CFSI et leur utilisation. La colonne de droite indique les ressources issues de la générosité du public et leur ventilation. Cette colonne correspond aux informations présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources (CER).

LES PRODUITS



Les ressources collectées durant l'exercice (80 %) proviennent :

- des fonds privés (58 %) qui comprennent :
- les ressources issues de la générosité du public (27 % des ressources de l'exercice) comprenant les dons des particuliers, deux legs et une assurance vie ;
- des subventions privées qui correspondent à des soutiens de fondations, notamment de la Fondation de France ;

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION EN EUROS	TOTAL 2025	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Produits par origine		
Dons et mécénat	574 630	574 630
Produits non liés à la générosité du public	692 271	
Subventions et autres concours publics	900 493	
Utilisation des fonds dédiés antérieurs	546 094	47 093
TOTAL DES PRODUITS	2 713 488	621 723
Charges par destination		
Missions sociales	1 563 221	164 139
Frais de recherche de fonds	298 608	281 235
Frais de fonctionnement	438 081	176 349
Dotations aux provisions	8 586	0
Impôts	3 856	0
Reports en fonds dédiés de l'exercice	432 052	0
TOTAL DES CHARGES	2 744 404	621 723
Déficit	- 30 915	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
TOTAL 2025		
DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	3 558	0
TOTAL DES PRODUITS	3 558	0
Contributions volontaires aux missions sociales et à l'étranger	3 558	0
TOTAL DES CHARGES	3 558	0

- des autres produits, à savoir les cotisations des membres du CFSI, les participations financières des membres et des partenaires à des programmes ;

des fonds publics (42 %) qui correspondent à la subvention de l'Agence française de développement pour le Programme Terres Nourricières. Elle cofinance les activités menées dans le cadre des missions sociales du CFSI. Une part réduite de cette subvention finance le fonctionnement.

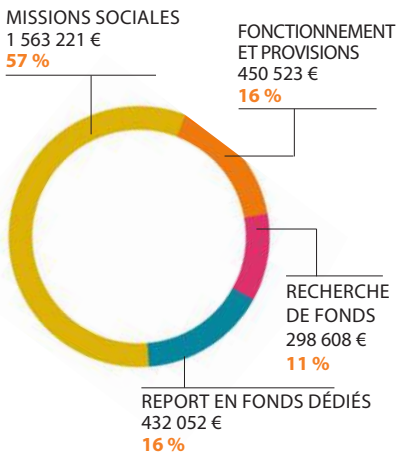
Ces ressources sont complétées par la reprise des fonds collectés (fonds publics et fonds privés) lors des exercices antérieurs et dédiés à des engagements pluriannuels (20 %).

LES CHARGES

Les charges comprennent :

- les missions sociales qui correspondent à la mise en œuvre les deux axes de travail du CFSI : agriculture et alimentation, et coopérer autrement. Elles se déclinent majoritairement à l'international par le soutien à des actions en faveur du droit à l'alimentation, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, réalisées

- par le CFSI et ses partenaires (54 % des missions) et également en France (46 %) notamment pour les actions de sensibilisation au droit à l'alimentation ;
- la recherche de fonds qui inclut les dépenses liées à l'information des donateurs (au maximum 5 courriers par an) et à la recherche de nouveaux donateurs ;
- le fonctionnement à savoir la vie associative, les frais de gestion générale de l'association (locaux, services administratifs) et la communication institutionnelle ;
- les reports en fonds dédiés des subventions et des dons qui correspondent aux engagements pris durant l'année 2025 pour des programmes pluriannuels et non réalisés durant l'exercice.



BILAN

ACTIF EN EUROS	31/12/2024	31/12/2025
Actif immobilisé	43 952	56 076
Actif circulant	5 536 661	3 968 367
TOTAL ACTIF	5 580 613	4 024 443
PASSIF EN EUROS		
Réserves	424 532	393 617
Fonds reportés et dédiés	1 534 344	1 417 552
Dettes dont produits constatés d'avance	3 621 736	2 213 274
TOTAL PASSIF	5 580 613	4 024 443

Le bilan présente la situation financière de l'association à la date de la clôture de l'exercice. La diminution du total du bilan reflète les principes d'action du CFSI. Pour être efficace, le CFSI inscrit dans la durée ses missions avec ses organisations membres ou des partenaires. L'état d'avancement des programmes fait varier chaque année le montant des charges et des produits constatés d'avance.

Les réserves du CFSI (fonds propres inscrits au bilan / total mensuel des emplois hors dotations aux engagements) correspondent à 2,1 mois d'activités. Ce ratio est légèrement inférieur à celui constaté au 31/12/2024 du fait de l'augmentation du volume de dépenses. Une réserve correspondant à trois mois d'activité serait nécessaire pour garantir une pérennité des actions.

UTILISATION DES FONDS ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Le compte d'emploi des ressources présente l'utilisation des fonds issus de la générosité du public. En 2025, le CFSI a utilisé 621 723 € de fonds issus de la générosité du public. Ce montant correspond à la collecte de l'année (574 630 €) à laquelle s'ajoute la reprise des fonds dédiés (47 093 €). 164 139 € ont été imputés aux missions sociales. 281 235 € ont été utilisés pour l'information des donateurs et la recherche de nouveaux donateurs. 176 349 € ont été utilisés au financement de la structure. Nous avons eu, en 2025, un projet important refusé par l'Agence française de développement

suite aux coupes budgétaires, ce qui a eu un impact majeur sur notre structure, et malgré la mobilisation de l'équipe sur la recherche de fonds, nous n'avons pas réussi à compenser cette subvention par des soutiens de fondations privées. Ce déséquilibre a pour conséquence un ratio de dons affectés aux missions sociales moins élevé que d'habitude. Cette situation est, et doit rester exceptionnelle, et nous souhaitons vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour diminuer cette dépendance aux fonds publics et revenir rapidement à un ratio plus conforme à nos standards.

RECONNAISSANCE DON EN CONFIANCE

En mai 2025, le CFSI a renouvelé sa reconnaissance par le Don en confiance pour trois ans. Cette reconnaissance atteste de notre engagement à respecter une Charte de déontologie exigeante en matière de gouvernance, de gestion, de transparence financière et de communication avec les donateurs. Le Don en confiance en contrôle régulièrement l'application.



LE CFSI VOUS REND DES COMPTES

Chers amis, chères donatrices, chers donateurs,

En 2025, vous avez contribué, par vos dons, à de nombreuses actions conduites par le CFSI et ses partenaires.

C'est grâce à votre soutien sans faille que le CFSI peut continuer à œuvrer en faveur de l'alimentation pour tous, d'une agriculture responsable, du consommé local en Afrique de l'Ouest, des droits humains et de la lutte contre les inégalités.

Le compte de résultat de l'association présente cette année un résultat négatif qui s'explique par un décalage dans la perception d'une dotation attendue alors que des projets avaient été engagés.

L'attention portée à la gestion nous permet de garantir la bonne utilisation de vos contributions.

Dans cette période où les financements publics se réduisent, vos dons sont essentiels. Le CFSI vous remercie pour la confiance que vous lui accordez et vous donne rendez-vous en 2026 pour continuer à faire vivre ensemble la solidarité ici et à l'international.



Marie-Noëlle Tavaud
Trésorière du CFSI

CERTIFICATION DES COMPTES

Les comptes de l'exercice 2025 ont été certifiés par Crowe - Doucet Beth et associés représenté par Mme Nathalie Elio, commissaire aux comptes du CFSI.

PUBLICATION DES COMPTES

Les comptes détaillés sont déposés chaque année sur le site du Journal officiel. Ils sont disponibles sur le site Internet du CFSI www.cfsi.asso.fr et sont envoyés par courrier sur simple demande.